BOISSET INFOS

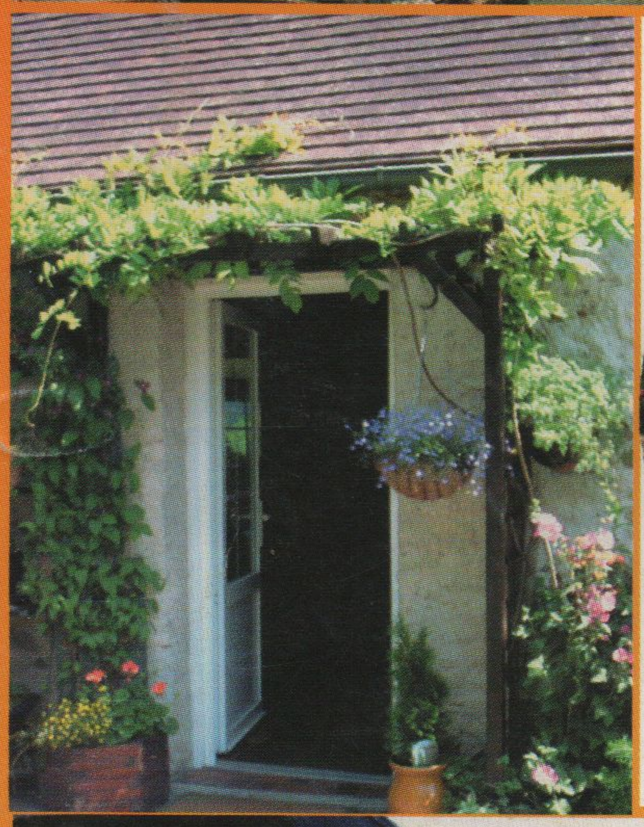
Bulletin Municipal de Boisset-les-Prévanches

N° 7 - Septembre 2006

Il fait bon vivre à Boisset





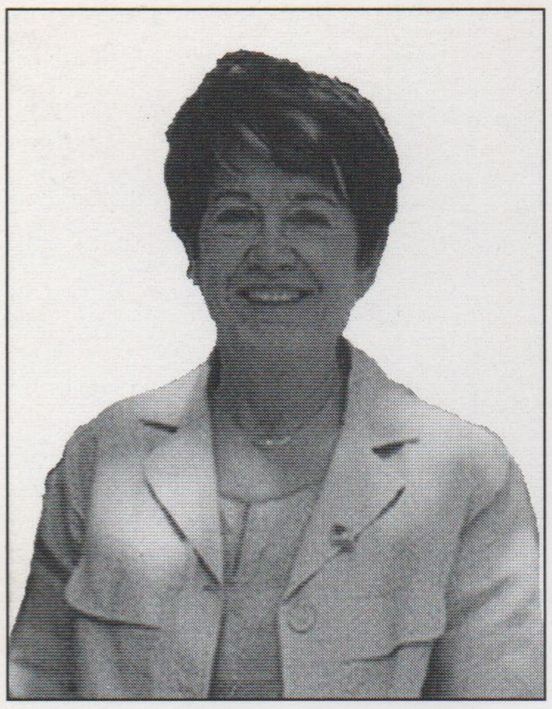












Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Tout d'abord, je voudrais souhaiter un prompt rétablissement à notre ancien maire, resté conseiller, M. Jean-Michel SMETS.
Avec le Conseil Municipal au complet, puisque je félicite M. Henri VALENTINE pour son élection comme conseiller, nous allons continuer à travailler pour que la commune progresse et qu'il y fasse bon vivre et cela en transparence.
Je resterai, comme je l'ai fait lorsque j'étais 1ére adjointe, à l'écoute des Buis-Pévanchaises et Buis-Prévanchais.
Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce bulletin et en particulier, Jean-Luc CAILLIÉ qui a sollicité les annonceurs afin que cette revue n'entre pas dans les dépenses de la commune.
Merci donc aux annonceurs qui chaque année nous permettent d'éditer ce petit document.

Collecte des ordures ménagères

Boisset-les-Prévanches : le jeudi

●

Collecte sélective

Tournée du jeudi (semaine impaire)

Ne pas oublier de sortir les bacs la veille au soir.

Le jour de collecte est reporté au lendemain sur l'ensemble de la semaine à partir du jour férié.

●

Ramassage des encombrants

2e semestre 2006

Vendredi 24 Novembre

Nuisances sonores

Pour les activités nécessitant du matériel bruyant (tondeuses, bétonnières, motoculteurs, ponceuses, scies à bois...), respectez le repos du week-end ! Ces activités sont autorisées :
*Les samedis de **9 h à 12 h et 15 h à 19 h**, interdits les dimanches et jours fériés.*
Les autres jours aux heures ouvrables.

Jeunes, respectez la tranquillité des habitants et utilisez vos petites motos à bon escient sans les faire "pétarader" dans le village jusqu'à tard le soir.

QUADS : Promenez-vous dans les chemins de campagne, mais pas trop tôt, ni trop tard.

IMPORTANT : pour tous travaux : constructions - transformation - aménagement - abris de jardin garage - clôtures - portails - plantations - venez consulter le PLU à la mairie aux heures d'ouverture : le lundi et le mardi de 16 h à 18 h 30 - le vendredi de 10 h à 12 h - Tél. 02 32 36 83 97

Renforcement des contrôles sur les chiens dangereux

(article L. 211-11 et suivants du code rural)

La recrudescence récente d'accidents dramatiques liée à des agressions provoquées par les chiens dangereux impose un renforcement des contrôles sur ces chiens.

Un arrêté interministériel du 27 avril 1999 à fixé la liste des types de chiens auxquelles s'appliquent des dispositions :

- La 1ère catégorie regroupe les chiens d'attaque : pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race mastiff et chien d'apparence Tosa-Inu, déclaration en mairie.

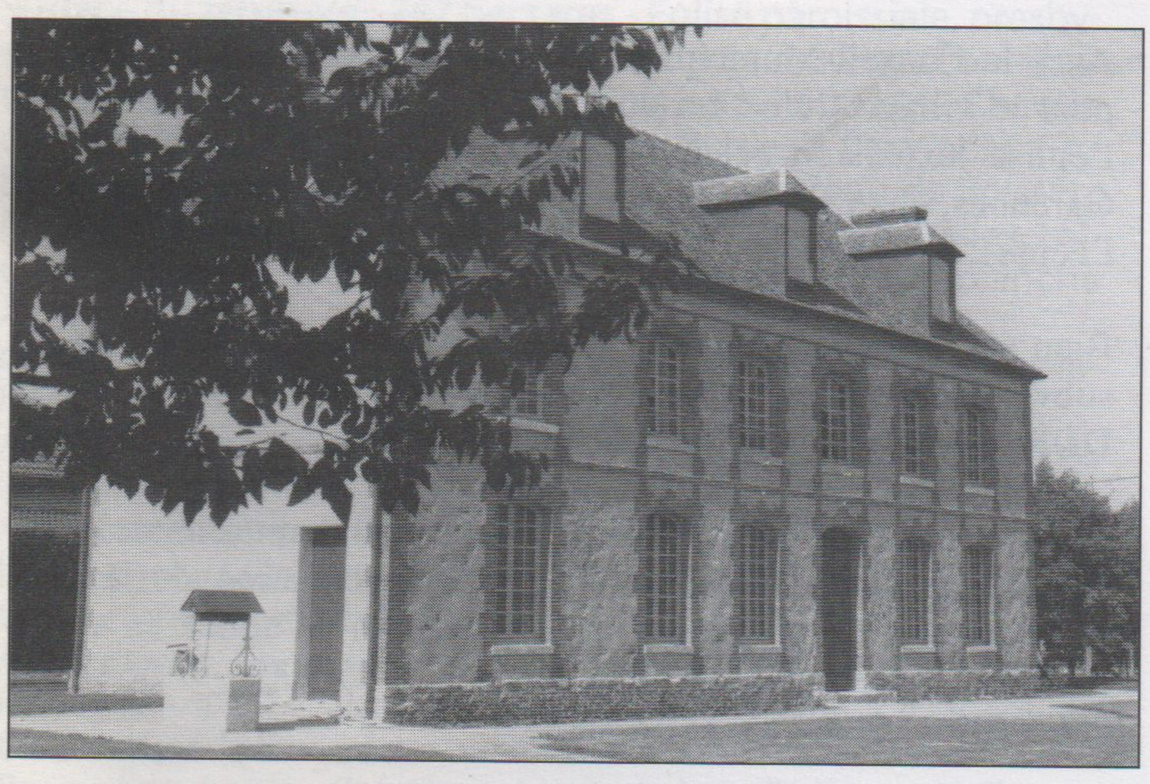
- La 2e catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense, par exemple l'American Staffordshire Terrier. Les maîtres doivent disposer de documents (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien. Les Rottweilers appartiennent à cette catégorie, déclaration en mairie.
Vous pouvez-vous renseigner à la mairie en ce qui concerne la réglementation.

FEUX :

Pour vos déchets verts, profitez de la benne mise à votre disposition mais n'y déversez pas de sacs plastiques, n'y d'arbres entiers et d'autres déchets sous peine de poursuites.
Il est rappelé que tous les feux ouverts sont interdits par arrêté national. A la campagne, nous pouvons être tolérants, mais cela nous oblige à respecter nos voisins tant par les fumées désagréables que par les odeurs et les risques d'incendie.
Attendez donc le début de l'hiver, un jour gris et sans vent.

HYGIENE GARDIN
Centre agréé et certifié
Magasin de raticide ouvert tous les jours de 9 h 30 à 12 h sauf le mercredi
Rongeurs Insectes Termites...
La vie sans nuisible !
Efficacité garantie à 100 %
3, impasse des Graviers
27120 BOISSET
LES PREVANCHES
Fax : 02 32 36 37 08
02 32 26 25 38

La page de vos élus



DELATRE	**Nicole**	**Maire**
CAILLIÉ	Jean-Luc	Premier adjoint
CAROF	Geneviève	Deuxième adjoint
BONDUELLE	Yves	Conseiller
EGASSE	Gilbert	Conseiller
GARDIN	Laurent	Conseiller
LUCET	Isabelle	Conseillère
MARIE	Robert	Conseiller
PAULET	Philippe	Conseiller
SMETS	Jean-Michel	Conseiller
VALENTINE	Henri	Conseiller

Délégués aux syndicats intercommunaux

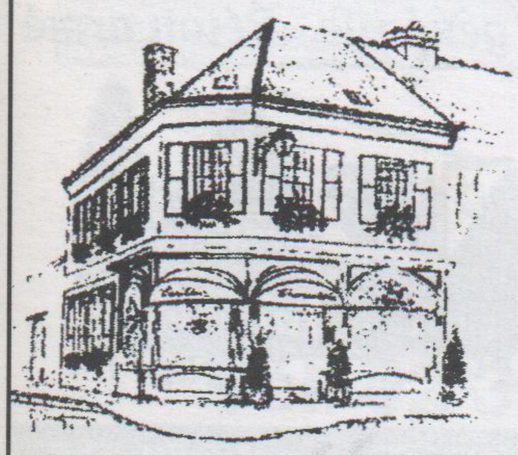
SYNDICATS		Titulaire 1	Titulaire2	Suppléant
SIVOS	Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire	DELATRE Nicole	SMETS Jean-Michel	
SAEP	Syndicat D'Adduction d'Eau Potable	CAILLIÉ Jean-Luc	VALENTINE Henri	
CAPE	Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure	DELATRE Nicole		CAROF Geneviève
SIEGE	Syndicat Intercommunal de l'Electricité et Gaz de l'Eure	DELATRE Nicole		VALENTINE Henri
VOIRIE	Syndicat Intercommunal de Voirie	CAILLIÉ Jean-Luc	MARIE Robert	

Membres des commissions communales

COMMISSIONS	MEMBRES - Le Maire étant de droit			
CCAS (Aide Sociale)	LUCET Isabelle	PAULET Philippe	CAROF Geneviève	
INVESTISSEMENT	EGASSE Gilbert	PAULET Philippe	MARIE Robert	CAILLIÉ Jean-Luc
ENTRETIEN GÉNÉRAL	CAILLIÉ Jean-Luc	LUCET Isabelle	CAROF Geneviève	VALENTINE Henri
CHEMINS RURAUX	VALENTINE Henri	GARDIN Laurent	BONDUELLE Yves	
BULLETIN MUNICIPAL	CAILLIÉ Jean-Luc	LUCET Isabelle	VALENTINE Henri	PAULET Philippe

Alain TOURNEUX

TRAITEUR



SERVICE TRAITEUR COMPLET

Cuisine raffinée

Repas d'affaires
Cérémonies - Mariages
Lunchs

56, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 01 36 - Fax 02 32 36 11 78

BRICOMARCHÉ
Les Mousquetaires
Pouvoir tout faire moins cher
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 22 69 94

CANICULE

Après la canicule de l'année 2003, le Gouvernement a fait voter une nouvelle législation permettant de mieux appréhender les conséquences sanitaires et sociales d'une canicule sur notre territoire. Elle renforce les pouvoirs du maire.
Un registre des personnes âgées et des handicapés existe à la mairie. Son but est de permettre l'intervention ciblée des services sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
L'inscription est facultative et se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal. Les personnes inscrites disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations.
Ces informations sont confidentielles.

Références :

- **LOI 2004-626 du 30 juin 2004** relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

- **DECRET N° 2004-926 du 1er septembre 2004** fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives aux personnes âgées et aux personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

ELAGAGE

Il s'avère que sur différentes voies de la commune, il a été constaté que des haies ou arbustes non taillés gênaient le trafic des véhicules. La végétation déborde sur le domaine public.
Votre attention est attirée sur les dangers que peuvent présenter ces désordres pour l'usager.
En conséquence, il appartient aux propriétaires des terrains de procéder à l'élagage (code de la voirie routière articles R 116.1 et R 116.2 relatifs à la conservation du domaine public).
Dans le cas contraire, un avertissement leur sera envoyé les mettant en demeure d'élaguer arbres et autres plantations bordant les voies au droit du domaine public.

INFORMATION

Nous nous devons, le Conseil Municipal et moi-même de vous mettre au courant des finances de la commune qui est l'argent de tous les Buis-Prévanchais.

Avec le Conseil Municipal, nous avons voté des améliorations pour le village (réfection du lavoir, renforcement d'une baie à l'église, extension éclairage public Boisset Station et rue de Garennes, changement fenêtres pour la salle de bibliothèque de l'école).

Bien sûr, pour tous travaux votés des dossiers de demande de subventions sont en cours auprès du Conseil Général, de la DDR et de la CAPE et je les suis de très près.

Mais il faut équilibrer nos finances et malheureusement la TP (attribution fonds départementales de péréquation de la taxe professionnelle) que nous recevions, décline d'année en année (35 000 € en 2004/2005 - 12 410 € en 2005/2006 - 7 662 € en 2006/2007 - et pour 2007/2008 ?)

De ce fait et pour pallier un peu ce manque de recettes, le Conseil Municipal, bien malgré lui, a été obligé de prendre certaines mesures : arrêter l'éclairage public (sauf route de Pacy où c'est une obligation) à partir de 22 h au lieu de 23 h d'où une petite économie, mais une économie quand même d'environ 2000 €, augmenter les impôts locaux d'environ 4,9 % au lieu de 2,8 % (coût de l'inflation) ce qui fera entrer environ 5 000 €.

J'écris à M. le Président du Conseil Général pour protester de cet état de fait.

Croyez que je reste très vigilante pour qu'aucune dépense inutile ne soit faite.

Le Maire

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Elles se dérouleront pour le premier tour :
le Dimanche 22 Avril 2007
le deuxième tour :
le Dimanche 6 Mai 2007

ST-AQUILIN-DE-PACY SUPER U
LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

Le Libre Choix
- Les Produits U
- Les Produits de Marque
- Les Produits 1er Prix
- Les Produits Régionaux

Du lundi au samedi
de 9 h 00 à 19 h 30
Dimanche
9 h 00 à 13 h

PHOTOCOPIE · GAZ · PARKING · DEVELOPPEMENT PHOTOS · CARTE BANCAIRE · STATION ESSENCE · ABRI CADDIE · MINI CADDIE

EGASSE s.a.s
Entreprise de maçonnerie générale - Béton armé

- *Construction*
- *Rénovation*
- *Carrelage*
- *Isolation*
- *Electricité*



7 bis, rue Principale - 27120 CAILLOUET
Tél. 02 32 36 93 36 - Fax 02 32 36 07 72

Ceci est tiré d'un annuaire de l'Eure de **1933...**

BOISSET-LES-PRÉVANCHES

à 144 m d'altitude

Surface du territoire : 747 hectares - Eglise paroissiale, presbytère - Ecole communale mixte - Recette bureau des contributions indirectes du Cormier - gare Boisset à 1,500 km - Chemin de grande communication N° 141 de Rugles à Pacy et N° 67 - Biens communaux 2 hectares 40 ares - Château de Boisset : M. THIRY - Sol dépôts meubles sur les pentes, argile à silex, calcaire grossier, argile plastique supérieure, craie blanche Agriculture : bois, céréales.
dépendances : La Maison Crêpin, Les Prévanches, Boisset-le-Haut
Administration municipale : MM. Dumoulin E., maire - Tétu A., adjoint - Bieuville A., Colombe A., Tristan H., Marais G., Dreux A., Costard P., Bila L. Labatte M., conseillers.
Institutrice : Mlle Mongadin
Culte catholique : abbé Rannou, curé
Agriculteurs : Bieuville (Vve), Bieuville J., Colombe, Costard P., Huvey, Marais G., Labbey, Labatte M., Prieur, Dreux A., Bieuville G., Langlois J., Dugué J.
Bourrelier : Louis - Cafetiers : Lorée, Sabot, Thébaud, Teffri.
Coiffeur : Lorée
Charpentier : Dumoulin L.
Charrons-forgerons : Cabaret
Epicier : Lorée, Teffri, Thébaud
Grainetiers : Marais - Fourrages et pommes à cidre : Louis
Machine à battre, distillerie : Bila
Maçons : Testu, Chédeville G.
Marée : Thébaud, Cabaret
Marée et primeurs : Lucet
Cycles et réparations de bicyclettes : Brisset
Mécanic : Bila, Thébaud, Cabaret

Monique



Elle est bien belle la statue de la Vierge à l'angle de la rue de la Conchette et de la rue de Garennes.
Vous me direz :"mais je ne l'avais pas remarquée auparavant"... Bien sûr, voilà plus de trente ans qu'elle veille sur Boisset, mais avec les années, elle est devenue presque noire. Alors merci pour l'initiative de deux Buis-Prévanchais qui, brosses en mains, sans rien dire, ont sû lui redonner sa beauté. C'est un plus pour le patrimoine du village.

Sarl LACOMME
Entreprise Qualité Bâtiment PGN PGP

Plomberie
Couverture
Chauffage
Adduction d'eau

36, rue Saint-Pierre - Cidex 20
27220 GROSSŒUVRE
Tél. 02 32 37 95 53
Fax : 02 32 37 39 52



Boucherie
CHÉRON

3, rue Maryse-Bastie
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 08 77

A la rentrée 2005/2006, La Boissière est entrée au SIVOS. Les effectifs à la rentrée se situent aux alentours de 140 élèves. De ce fait nous avons obtenu un sixième poste et souhaitons la bienvenue à la nouvelle institutrice Mme MICHAUT.

Tarif des services périscolaires :

- restaurant scolaire : 4,20 € le repas (16 repas : 67,20 € - 10 repas : 42 €)
- garderie : mensuel journée : 47,30 € - mensuel 1/2 journée : 24,20 €
 carte 10 gardes (1 garde le matin/ou le soir) 25,20 €

L'école

Déjà la fin de l'année scolaire ! Et l'heure des bilans !
Comme tous les ans, grâce à la bonne volonté des parents et du SIVOS, les enfants ont eu le loisir de participer à de nombreuses activités et sorties tant ludiques que pédagogiques.
Au moment de Noël, tous les enfants sont allés au cinéma voir Kirikou ou Harry Potter selon les âges. Avant, toutes les classes avaient assisté à une animation sur l'eau et la pollution, thèmes que les CM ont repris avec la découverte d'une maquette sur le cycle de l'eau et les CP/CE1 avec le tri sélectif des déchets.
Les CP et CE sont allés au théâtre de Vernon pour deux représentations.
Les CP/CE1 et CM, malgré leurs différences d'âge, sont allés ensemble au festival du Film Nordique et à Giverny, sur les traces de Claude Monet. Christiane Muller a travaillé avec les CE2 sur un projet sur la préhistoire et avec les maternelles, toutes sections confondues, sur le modelage sur le thème de l'Afrique et de Kirikou.
Enfin, la kermesse avec un temps magnifique a réuni tout le monde et a clos de façon conviviale l'année scolaire.
A la rentrée, nous accueillons une nouvelle collègue, Mme Michaut, qui s'occupera des CE2/CM1.

A tous, bonne rentrée !
La Directrice





Association Sportive des Prévanches

Faisons plus ample connaissance :
Président : Yves BONDUELLE
Secrétaire : Florence BONDUELLE
Trésorier : Geneviève CAROF
Association créée en 2000, elle fonctionne pour le mieux. Elle reçoit une subvention de la Mairie depuis deux ans.
16 inscrits pour cette année scolaire en deux groupes de huit enfants, anciens nouveaux et nouveaux anciens. Très assidus, comme d'habitude, malgré quelques jours de pluie, des anniversaires et des accidents de santé. Notre petit tournoi de fin d'année a eu lieu le 5 juillet, avec un magnifique soleil, les vainqueurs ont été : Loïc Dauchel pour les plus jeunes et Maxime Souvré pour les plus âgés, lui pour la deuxième fois.
J'avoue que c'est un plaisir (partagé) de passer ces après-midi sur le tennis de la famille Bonduelle.
Encore merci à eux et à bientôt.

G. CAROF



Fête du village les 10 et 11 Juin 2006





Manèges et restauration sur place avec son concours de pétanque le samedi après-midi. En soirée, le concours de belote, et pour clore ce samedi un spectacle de bolas organisé par les enfants du village.



Le dimanche notre foire à tout et pour achever ce magnifique week-end notre feu d'artifice.
Le Comité des Fêtes compte organiser une rando pédestre le samedi 7 octobre et un concours de maisons décorées pour Noël.
L'assemblée générale du comité des Fêtes aura lieu le 6 octobre à 20 h 30 à la mairie.



Paroisse Pacy Vallée d'Eure

Beaucoup de temps forts : les offices de Pâques, le pèlerinage à Chartres, la fête de la paroisse.
Les liens tissés au cours de ces différentes rencontres, sont très forts et nous permettent de faire Eglise.
De nombreux groupes se sont créés, prière, bible, partage de la parole, adoration, et cette année a vu la naissance de l'école de prière de Ménilles.
Souhaitons qu'ils continuent à bien fonctionner.
N'hésitez pas à venir soutenir et aider les paroissiens il y a à faire et vous serez les bienvenus.

Quelques dates à retenir :
Inscriptions Caté : le 15 septembre à 20 h 30 à Pacy
01-10-06 : Fête de la Paroisse.
19-11-06 : messe jubilaire couples mariés (5, 10, 15, etc.)
26-01-07 : soirée de l'alliance, renouvellement des vœux.

Activités du club de Loisirs de Boisset et Le Cormier



Dès la reprise des jeux au Cormier en Septembre et ce tous les 15 jours, nous avons organisé une sortie en novembre pour voir le spectacle : "Le Roi Soleil". Dès janvier 2006 rencontres pour jouer, mais aussi pour partager les galettes des Rois. En février le Club a organisé une rencontre pour la sélection de la Coinchée d'Or. Des adhérents se sont classés pour la demi-finale qui a eu lieu à Caillouet.

Au printemps, nous sommes allés dans la forêt de Senonches. Un guide nous accompagnait avec des explications fortes intéressantes sur la flore et les essences de bois en pleine montée de sève à cette période. Nous avons visité la Chapelle Royale de Dreux, ses vitraux étaient superbes sous les rayons du soleil. Ce même jour nous avons dégusté le cochon grillé à l'Auberge de Grandmaison avec "nos cuisiniers" du jour !

En juin pour l'assemblée générale, le bureau a pu présenter son bilan moral et financier et donner les dates des futures activités pour 2006 et 2007. En juin également le club est sorti dans le Jura et le Doubs. Le car de grand confort transportait 49 personnes. L'hôtel près du lac de Saint-Point était niché dans un village calme, boisé, où les troupeaux de vaches se signalent par leurs cloches. Nous avons visité Mouthe : le Petit Canada, le belvédère des 4 lacs, la cascade de l'Eventail, une boissellerie, Saint-Claude et sa cathédrale, un artisan nous a reçu : il travaille la corne avec dextérité et passion, c'est le dernier dans cette région. Un matin visite dans une fromagerie près de Métabief avec dégustation des fromages régionaux. Puis direction Pontarlier : une distillerie a remis en fabrication l'absinthe et différentes liqueurs avec les produits locaux. En fin de journée, les voyageurs sont entrés dans la République du Saugeais, dans une ambiance bonne enfant mais hilarante, tout le monde est devenu invité de cette République et nous avons pu aller visiter le tuyé de papy Gaby à Morteau. Vendredi un vigneron nous a proposé ses vins près d'Arbois. A consommer avec modération. Puis découverte d'une saline et de son musée. Pendant notre séjour une guide charmante, cultivée et intarissable, nous a fait connaître cette belle région. Nous l'avons quittée à Besançon après avoir navigué sur le Doubs dans les boucles qui parcourent la vieille ville dans une vedette (que pour nous). Partout l'accueil était bien, chaleureux, bon vivant et avec de l'humour. L'organisation était bien préparée et nous nous sommes promis de recommencer l'an prochain. Le club reçoit tout le monde pour jouer, sortir, même une visite nous ferait très plaisir et vous donnera l'ambiance du Club. pour les promenades et sorties, les inscriptions se font très longtemps à l'avance, question d'organisation et de locations de places.

Les dates et prévisions pour le 2e semestre 2006 et 1er semestre 2007 vous sont communiquées ci-dessous. Le Club a des adhérents (124) de tous âges, seul l'envie de jouer, de parler, de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, d'apprendre, de sortir et de découvrir ou de revoir des belles régions est notre but et nous vous invitons à les partager.

La secrétaire

CALENDRIER DES ACTIVITÉS
2e semestre - 1er semestre 2007

2e semestre 2006

Jeudi 21 septembre : Jeux au Bois Renard à 14 h
Vendredi 22 septembre :
Sortie à Paris au Stade de France "BEN HUR"
Jeudi 5 et 26 octobre - jeudi 9 novembre : Jeux au Bois Renard
Dimanche 19 novembre : Sortie Déjeuner/Spectacle au Casino de Deauville
Jeudi 23 novembre - Jeudi 7 et 21 décembre : Jeux au Bois Renard

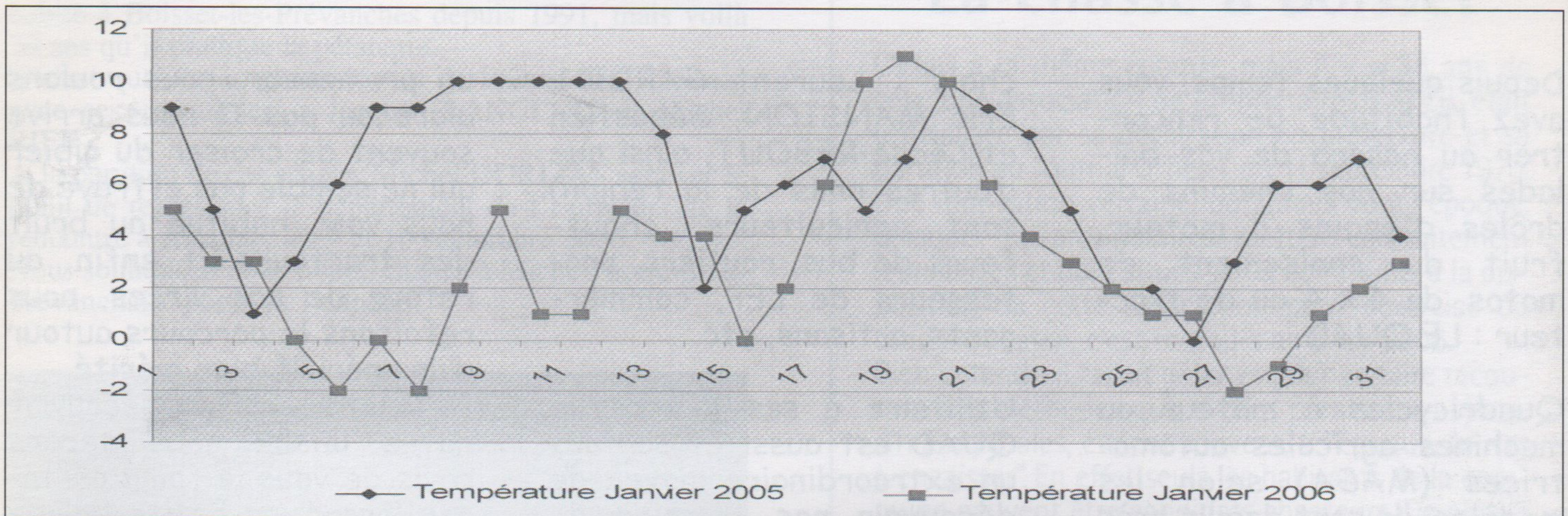
1er semestre 2007

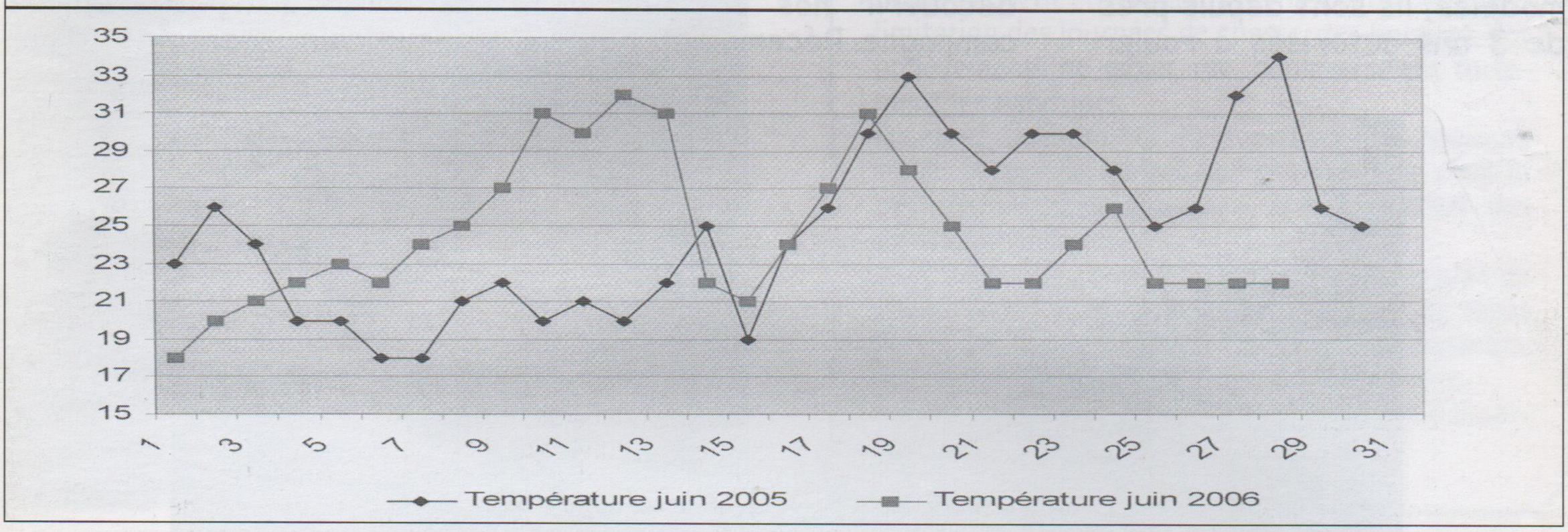
Jeudi 4 et 18 janvier : Jeux au Bois Renard
Dimanche 21 janvier : Galette des Rois au Bois Renard à 14 h
Jeudi 1er et 15 février : Jeux au Bois Renard
Jeudi 1er, 15 et 29 mars : Jeux au Bois Renard
Jeudi 12 avril : Jeux au Bois Renard
Jeudi 26 avril : 1 journée de Sortie du Club : Visite guidée du Vieux Montmartre puis déjeuner-spectacle au Cabaret "Le Cancan" puis flânerie place du Tertre
Jeudi 10 mai : jeux au Bois Renard
Jeudi 7 juin : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de notre Club
Du 12 au 16 juin : Voyage de notre Club : l'Auvergne (Le Puy-en-Velay - Cayres - Gerbier de jonc - Moudeyres - La Chaise-Dieu-Vulcania, etc.)
Une fois par mois : PAK Eureka pour la mémoire (Sept.)

- continuité des cours d'informatique (octobre)
- plusieurs randonnées pédestres prévues

Nicole se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et réservation (Tél. 02 32 26 21 33)

Un Buis-Prévanchais passionné de météorologie







Eric Stipa
la coupe sur mesure

Michelle GILBERT
Centre Com. Cap Caër - Normanville
27000 EVREUX
Tél. 02 32 62 71 13
9 h - 19 h du mardi au samedi

26, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 18 97
9 h - 19 h du mardi au samedi
9 h - 20 h 30 nocturne le vendredi
Conseil en relooking

BOULANGERIE
POM' DE PAIN

Spécialités :
Fougasse
Tarte Tropézienne

51, rue Chanoine-Boulogne - 27220 St-André-de-l'Eure
Tél. 02 32 37 31 52

TIMBR'EURE

imprimerie
timbres
en
caoutchouc

Tél. 03 32 60 32 22
Fax 02 32 37 12 24

Passage Mignon - 27120 St-André-de-l'Eure

Quatre roues à ballon !

Depuis quelques temps, vous avez l'habitude de rencontrer au hasard de vos balades sur nos chemins de drôles d'engins à moteur, fruit du croisement de motos, de 4 x 4 ou de tracteur : LE QUAD.

Quadricycles à moteur ou machines agricoles automotrices (MAGA) selon les modèles, ils sont depuis près de 3 ans autorisés à rouler sur nos routes et chemins. D'ailleurs ils sont souvent utilisés par les agriculteurs et viticulteurs car ils passent partout et permettent de ne pas détériorer les cultures grâce à leurs roues "ballon" qui exercent une pression au Cm2 la plus faible qui soit, inférieur à celle d'un homme à pied.

Qui peut faire du QUAD? TOUT LE MONDE, un permis voiture suffit et toutes les catégories socio-professionnelles s'y côtoient. L'exemple de notre groupe constitué d'une dizaine de membre (entre autres Buis-Prévanchais : Laurent GARDIN, Eric MANSION, Sébastien et Cécile REBOUT, ainsi que d'autres amis de la région) sont agriculteurs, chauffeurs de bus, routiers, professeurs de LEP, commerçants, artisans, etc.

Utilitaire à ses heures, le QUAD est aussi et surtout un extraordinaire moyen de découvrir nos chemins de campagne. Récemment, notre petit groupe est parti pour un week-end dans le Morvan où nous avons pu découvrir cette région magnifique et sauvage d'une très belle manière avec un accueil des habitants extraordinaire.

A Boisset aussi, il y a de très belles randonnées à faire. Tous les dimanches matin, nous avons l'habitude de partir à la découverte de nos chemins et il nous arrive de faire parfois plus de 50 km à travers la campagne sans rouler une seule fois sur le goudron. Si nous croisons un cavalier nous stoppons nos moteurs, si c'est un VTT ou un promeneur, nous roulons alors au pas. Il nous arrive souvent de croiser du gibier qui ne semble pas effrayé de nous voir, habitué au bruit des tracteurs. Et enfin, au retour de nos virées, nous refaisons le parcours autour d'un apéritif bien mérité.
Si vous souhaitez découvrir notre loisir, nous serons ravis de vous le faire partager lors d'une petite balade dominicale, certains d'entres-nous ayant des biplaces. Vous pourrez alors constater de vous-même que le QUAD ne détruit pas la Nature comme cela est souvent dit et qu'il permet parfois de la retrouver et de la conserver. Combien de chemins, de sentiers seraient abandonnés aux ronces sans un passage régulier de nos quatre roues à ballon...



A bientôt

Philippe LUCET

Une charte de bonne conduite pour protéger chemins et sentiers et pour une bonne entente avec les promeneurs à pied est en cours en France

Michel DORLIAT

habite à Boisset-les-Prévanches depuis 1991, mais voilà 30 ans qu'il pratique la pétanque.
Il s'est qualifié au championnat de France des vétérans, avec ses coéquipiers : Jacques LANGLOIS et Michel RIEF.
A la parution de cet article, Michel DORLIAT sera sur le point de représenter le département de l'Eure lors de la rencontre à Aurillac, les 9 et 10 septembre 2006.
Nous souhaitons donc bonne chance à Michel, notre Buis-Prévanchais sportif de l'année.



La chasse à Boisset

C'était à la même époque, mais il y a 36 ans de cela, une association de propriétaires, l'APCB, était officialisée par sa déclaration en préfecture et sa parution au Journal Officiel, du 11 septembre 1970.
Une innovation certaine, du jamais vu à l'époque, puisque les propriétaires mettent gratuitement leurs terres et bois, situés sur la commune, à la disposition de cette association pour l'exercice du droit de chasse, c'est toujours ainsi en 2006.
Bien entendu il fallait gérer et pour ce faire recourir à des méthodes qui, si elles paraissent aujourd'hui normales, étaient souvent, à l'époque, "dures à encaisser". En effet seuls les habitants de la commune peuvent être candidats chasseurs. De plus la limitation des journées de chasse, des horaires, des prélèvements de gibier, etc. bouleversaient fortement les habitudes.
Pourtant aujourd'hui l'association est toujours solide et peu de choses ont changé si ce n'est la participation des chasseurs à l'élaboration des décisions du Bureau.
La venaison, provenant de la réalisation du plan de chasse grand gibier, sert à étayer le menu du repas de fin de saison auquel participent les chasseurs, leurs familles et leurs amis, c'est une réussite.
A Boisset, une équipe de volontaires prépare la saison tout au long de l'année.

CAISSE D'EPARGNE
DE HAUTE-NORMANDIE

Nous sommes à vos côtés pour vous aider
à gérer facilement votre argent au quotidien.

N'hésitez pas à contacter :

- Votre agence Caisse d'Epargne
- 3615 CEHNO (0,34 € TTC la minute)
- www.caisse-epargne.fr

Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

TOUT FAIRE MATERIAUX
LEBRETON

TOUS MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION
PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS

Livraisons toutes quantités à domicile
du lundi au samedi midi

●

67 bis, rue Marcel-Moisson
27120 St-AQUILIN-DE-PACY
Tél. 02 32 36 04 33
Fax 02 32 26 36 28

Bravo aux jeunes de Boisset

Il faut vous le dire, mais vous aviez dû le voir début juillet des tags ont été faits sur la classe mobile et la grille de l'école à Boisset. Comme je dialogue souvent avec les jeunes, je leur ai demandé s'ils en étaient les auteurs. Ils m'ont affirmé que ce n'étaient pas eux et que cela ne se faisait pas sur une école. Alors je les ai crus et les ai mis au défi de repeindre la classe mobile. Le 1er adjoint, Jean-Luc CAILLÉ, Henri VALENTINE, conseiller et Président du Comité des Fêtes et un papa, M. DAUCHEL étaient également d'accord pour aider. C'est pourquoi le samedi 19 Août à 9 h, ils étaient tous là. Les jeunes : Jonathan ALVEZ, Valentin CAILLIÉ, Loïc DAUCHEL, David LEPAGE, Geoffrey VALENTINE mettaient tout leur cœur à l'ouvrage. Je les ai remerciés et félicités pour ce travail fort réussi. La réponse des jeunes a été la suivante : "c'est pour les plus jeunes qu'on a fait ça, pour qu'ils soient heureux d'aller en classe dans leur village dans une école accueillante". Chapeau bas les gars ! Continuez.

Le Maire

